



Les Halles – Paris 1^{er}



Situation

Sur plus de sept niveaux de planchers, dont cinq niveaux souterrains, le complexe des Halles associe un pôle de transports en commun assurant l'interconnexion de trois lignes RER et de quatre lignes de métro et formant l'une des plus importantes gares européennes par le nombre quotidien de trains et de voyageurs, un centre commercial de 60 000 m², parmi les plus dynamiques de l'agglomération parisienne, et un ensemble d'équipements publics à caractère sportif et culturel rayonnant sur tous les arrondissements centraux de Paris et au-delà.

Il est desservi par un ensemble de voies souterraines assurant une fonction de transit entre différents points des 1^{er} et 4^{ème} arrondissements et permettant l'approvisionnement du pôle commercial, l'accès des moyens de secours et la desserte de 2 000 places de stationnement.

Enjeux

Plus de 30 ans après son ouverture, le site des Halles doit être restructuré et modernisé. Première porte d'entrée de la Capitale avec 750 000 passagers qui y transitent quotidiennement, ce site n'est plus adapté à son rôle métropolitain majeur.

Le nouveau cœur de Paris

Le projet de réaménagement doit redonner aux Halles une image conforme à son ambition métropolitaine, améliorer le fonctionnement de ce monument d'urbanisme souterrain, l'insérer dans son environnement et le rendre plus agréable pour ceux qui le fréquentent.

Ni table rase, ni retouche superficielle, le projet relève à la fois de l'aménagement urbain, de la création architecturale et de la rénovation en profondeur. Pour donner plus de respiration à l'ensemble du quartier, il faut réorganiser l'espace public en surface, reconstruire la partie émergée des Halles, renforcer et améliorer les accès piétons et recomposer les espaces souterrains.

Les acteurs

- Partenaires : Ville de Paris / Région Ile-de-France / STIF / RATP / Société Civile du Forum des Halles / SemPariSeine
- Urbanistes / Architectes :
 - > Le projet urbain, le jardin et la rénovation du Forum : SEURA architectes - Florence Bougnoux, Jean-Marc Fritz et David Mangin - Philippe Raguin paysagiste
 - > La Canopée et le pôle transport : Patrick Berger et Jacques Anziutti architectes

La SemPariSeine a été désignée le 30 septembre 2009 mandataire de la Ville de Paris pour la mise en œuvre du projet de réaménagement des Halles.



Programme

- Réaménagement du jardin : 4,3 hectares accessibles et ouverts à tous
- Construction de la Canopée : 13 000 m² d'équipements publics et de commerces
- Pôle transport : Création d'un nouvel accès et rénovation de la salle d'échanges
- Restructuration des accès et circulations verticales
- Réaménagement de la voirie souterraine et des circulations en surface

Le calendrier

2010 : début des travaux.

2011 : installation de la cité de chantier et déconstruction des pavillons Willerval.

2012 : livraison de l'aire de jeux pour les 7-12 ans et début de la construction de la Canopée.

2013 : livraison de la partie ouest du jardin.

2014 : fin de la construction de la grande verrière de la Canopée et début de la reconfiguration des voiries de surface.

2015 : livraison de la Canopée et de l'équipement sportif Centr'Halles Park.

2016 : fin du réaménagement de la voirie souterraine.

2017 : livraison du jardin partie sud-est et fin du réaménagement des voiries de surface.

2018 : finition du jardin et voiries de surface.

Le budget

• 918 M € HT



www.parishalles.fr